

CFPJ SAS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €

Siège social : 24 rue Tiphaine 75015 Paris

449 557 339 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,

Le 15 NOVEMBRE,

A huit heures quinze,

ABILWAYS SA, société anonyme de droit français au capital de 14.194.580,00 €, dont le siège social est situé au 24 rue Tiphaine 75015 Paris, identifiée sous le numéro 479 894 750 R.C.S. PARIS, dûment représentée aux fins des présentes, (l'« **Associé Unique** »),

détenant la totalité des actions ordinaires composant le capital social de la Société,

Le commissaire aux comptes titulaire de la Société, Auteuil Audit, a été informé des projets de décisions sur lesquelles l'Associé Unique est appelé à délibérer ce jour et a pu formuler toutes ses observations.

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- de la lettre de démission de la société ABILWAYS SA de ses fonctions de président de la Société ;
- d'un exemplaire des statuts actuels de la Société,

a pris les décisions suivantes conformément à l'ordre du jour ci-après indiqué :

1. Constatation de la démission de la société ABILWAYS SA de ses fonctions de président de la Société ;
2. Nomination d'un nouveau Président en remplacement du président démissionnaire, fixation de la rémunération du Président de la Société au titre de ses fonctions de Président ; et
3. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre par laquelle la société Abilways SA a informé la Société de sa décision de démissionner de son mandat de président de la Société avec effet immédiat,

CFPJ SAS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €

Siège social : 24 rue Tiphaine 75015 Paris

449 557 339 RCS PARIS

Prend acte de sa démission avec effet immédiat

L'Associé Unique adopte cette décision.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, décide de nommer en qualité de nouveau Président la Société Parisienne de Management et d'Investissement, société par actions simplifiée au capital de 221.760 euros dont le siège social est 90, rue de Ranelagh, 75016 Paris, identifiée sous le numéro 950 025 155 R.C.S. Paris (« **SPMI** »), représentée par Monsieur Jonathan Azoulay, en qualité de représentant permanent.

L'Associé Unique décide que la nomination de SPMI en qualité de Président, représentée par Monsieur Jonathan Azoulay, prendra effet immédiatement à l'issue de l'adoption de la présente décision par l'Associé Unique et pour une durée indéterminée.

L'Associé Unique décide que SPMI pourra percevoir une rémunération et des avantages particuliers qui lui seront accordés au titre de ses fonctions de Président de la Société.

L'Associé Unique adopte cette décision.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès des greffes des Tribunaux compétents

L'Associé Unique adopte cette décision.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte qui a été signé par l'Associé Unique et

CFPJ SAS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €

Siège social : 24 rue Tiphaine 75015 Paris

449 557 339 RCS PARIS

le Président de la Société.

ABILWAYS SA

Représentée par M.Jonathan Azoulay

Associé Unique



Société Parisienne de Management et d'Investissement

Représentée par Monsieur Jonathan Azoulay

Président

Signature précédée de la mention « *Bon pour acceptation des fonctions de président de la Société.* »

